

RÈGLEMENT : PRIX GUSTAV LORENTZEN DE L'IIF

Un prix Gustav Lorentzen a été créé en 1997 pour honorer la mémoire du Professeur Gustav Lorentzen, Président d'honneur de l'Institut international du froid, décédé le 7 août 1995, à l'âge de 80 ans, dont la stature a rayonné pendant près d'un demi-siècle sur le monde du froid.

Sa famille, plusieurs organismes de recherche, de formation et diverses entreprises, ont fait don de fonds qui permettent à l'IIF de remettre ce prix, d'une valeur importante, à l'occasion de chaque Congrès international du froid.

Les principales règles initiales ont été établies en 1996 à Aarhus (Danemark). Ce prix a été décerné pour la première fois au 20^e Congrès international du froid de l'IIF, à Sydney en 1999.

Un nouveau règlement établi et approuvé en juin 2001 par le Comité exécutif lui a conféré la dénomination de :

PRIX GUSTAV LORENTZEN DE L'IIF

*décerné au 27^e Congrès international du froid de l'IIF à Séoul (République de Corée) du
21 au 27 août 2027*

I – OBJECTIFS DU PRIX

Ce prix est décerné à une personne ayant effectué des travaux remarquables et novateurs en recherche universitaire ou industrielle, innovation ou développement, dans tous les domaines du froid, favorisant ainsi l'esprit de créativité et la nouveauté dans les secteurs où l'IIF exerce sa compétence.

II –REMISE DU PRIX

Le lauréat du Prix de l'IIF Médaille Gustav Lorentzen recevra :

- *une médaille,*
- *un diplôme,*
- *8 000 euros (les frais de déplacement et d'inscription au Congrès peuvent être déduits de cette somme)*

Le prix est décerné à l'occasion de chaque Congrès international du froid de l'IIF et ne sera décerné que dans la mesure où le lauréat est présent au Congrès. Le lauréat sera proposé pour présenter une conférence ou présider l'une des séances techniques du Congrès et sera cité dans les différents périodiques édités par l'IIF.

Le prix sera conféré au cours de l'une des séances du Congrès et remise par le Président de la Conférence générale, le lauréat ayant la possibilité d'adresser une courte allocution (10 minutes maximum).

III – PROPOSITIONS

Les candidatures ne sont pas limitées aux ressortissants des pays membres de l'IIF ; les personnes occupant une position active au sein de l'IIF (personnel du siège) ne peuvent pas faire l'objet de proposition.

La proposition doit être présentée par un parrain membre d'une commission de l'IIF. Ce parrain devra associer un autre membre de commission de l'IIF. Toute personne impliquée dans les activités de l'IIF (délégués de l'IIF, membres de l'IIF, organisateurs de conférences de l'IIF, éditeurs de la Revue internationale du Froid, responsables d'organisations nationales dans le domaine du froid, etc.) est encouragée à faire des propositions.

Le parrain devra également recevoir le soutien d'un président de section ou d'un président de commission ou d'un délégué de pays membre (dans le cas où aucun des parrains n'occuperait l'une de ces fonctions).

Chaque dossier doit comporter :

- *le formulaire de proposition dûment rempli,*
- *le curriculum vitae du candidat (voir détails dans le formulaire) ainsi qu'une photo d'identité de bonne qualité, de préférence en couleur,*
- *une présentation du candidat par le parrain, comportant une évaluation sur la carrière du candidat dans le domaine scientifique et/ou de ses réalisations (industrielles) et un avis détaillé portant sur ses travaux en se référant aux critères du prix tel qu'indiqué précédemment (voir section I)*
- *la déclaration de la personne désignée, comme indiqué ci-dessus.*

Les dossiers doivent être reçus par l'IIF au plus tard le 15 novembre 2026 (21h, heure de Paris). Veuillez envoyer le dossier au format PDF à l'adresse e-mail suivante : communication@iifiir.org.

IV – SÉLECTION DU LAURÉAT

Le Conseil Science et Technologie de l'IIF décidera des commissions concernées pour l'évaluation des propositions reçues. La décision finale sera prise par les membres du Conseil Science et Technologie élus au Comité de direction, conjointement avec le Président du Conseil Science et Technologie et sera annoncée au candidat en début d'année du Congrès, afin qu'il puisse prendre les dispositions nécessaires pour participer au Congrès. En règle générale, il ne sera attribué qu'une seule médaille à chaque Congrès..

27^e CONGRÈS INTERNATIONAL DU FROID DE L'IIF

Séoul, République de Corée | 21-27 août 2027

PRIX GUSTAV LORENTZEN DE L'IIF FORMULAIRE DE CANDIDATURE

(à remplir par le parrain présentant la proposition)

I – CANDIDAT PROPOSÉ

1. **Nom de famille** : **Prénom** :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

2. **Emploi actuel (intitulé exact)** :

Nom de l'organisme ou de la société :

Adresse :
.....

Tél. : E-mail:

3. **Un curriculum vitae (avec une photo d'identité de bonne qualité, en couleur si possible) précisant :**

A – Études universitaires

B – Activités actuelles et antérieures

C – Références d'appartenance aux associations scientifiques, techniques et professionnelles et d'emploi

D – Honneurs reçus à titre académique et professionnel

E – Liste des publications, brevets et réalisations industrielles dans les domaines de compétence de l'IIF

II – ÉVALUATION DE LA CARRIÈRE DU CANDIDAT DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE ET/OU DE SES RÉALISATIONS (INDUSTRIELLES)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

III – AVIS MOTIVÉ ET DÉTAILLÉ SUR LES TRAVAUX DU CANDIDAT EN SE RÉFÉRANT AUX CRITÈRES DE PRIX TELS QU'INDIQUÉS DANS SES OBJECTIFS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

IV – AVIS D'UN PRÉSIDENT DE SECTION, D'UN PRÉSIDENT DE COMMISSION DE L'IIF OU D'UN DÉLÉGUÉ QUI APPUIE LA PROPOSITION, SI AUCUN DES PARRAINS OU DES MEMBRES DE LA COMMISSION LIÉS AU PARRAINAGE N'OCCUPERAIENT L'UNE DE CES FONCTIONS.

Joindre cet avis au formulaire de proposition.

V –PARRAINS (DEUX MAXIMUM)

Nom : Membre de la commission :

Adresse :
.....
.....
.....

Tél. : E-mail:

Membre de commission associé au parrain :

.....
.....

Date :

Signature du ou des parrains :

Le dossier complet, comportant les documents requis,
devra être envoyé au siège de l'IIF.

Dépôt des candidatures avant le 15 novembre 2026 (21h, heure Paris)

Veuillez envoyer le dossier au format PDF à l'adresse e-mail suivante (en joignant ce formulaire dans le même format) : communication@iifiir.org.